

n°23

Octobre 2015



Ville de Saint-Julien-les-Villas



Le Sancéen

Bulletin d'informations municipales



La rentrée 2015



Sport - Basket



Forum des associations



Travaux d'été



**Le beau
dimanche**



Intermarché SUPER leDRIVE

130 Av. Michel BAROIN – St Julien les villas

www.drive.intermarche.com

Indiquez le code postal de ST JULIEN LES VILLAS : 10800

SERVICES Intermarché



LOCATION TEL : 03 25 71 50 00



OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI 8H30 à 20H00
DIMANCHE : 8H30 à 12H30

CONCOURS DE DESSIN «DESSINE-MOI NOËL»

Organisé par le comité des fêtes
de Saint-Julien-les-Villas.

Pour les enfants âgés de 3 à 10 ans

«Écris une belle lettre au Père Noël et
transmets lui ton plus beau dessin»

Toutes les œuvres seront exposées sur le marché de
Noël de Saint-Julien-les-Villas qui aura lieu le samedi
19 et le dimanche 20 décembre 2015.

Le samedi soir à 19h30, une surprise attendra les
petits gagnants du concours (tous les enfants sont
gagnants bien sûr).

Merci d'envoyer votre courrier **avant le 5 décembre**
2015 à l'adresse suivante :

Cher Père Noël
Chez Madame Sylvie Huguenot
17 rue des Près Blandins
10800 Saint-Julien-les-Villas



Merci d'indiquer :
le nom et prénom de
l'enfant, l'adresse
et date de naissance

Entrée
4€
avec un verre
INAO



Restauration
sur place

ST JULIEN LES VILLAS SALLE POLYVALENTE

1^{ÈRE} FOIRE aux Vins ET PRODUITS DU TERROIR



foiredescousins@gmail.com

27, 28 et 29 nov.

Vendredi : 16h - 21h • Samedi : 10h - 21h • Dimanche : 10h - 19h

Intermarché
ST JULIEN LES VILLAS SUPER

RESTAURANT

PUBLIMAT 3

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEUREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.

Chères Sancéennes, Chers Sancéens,



Les vacances sont passées, la rentrée scolaire vient de se terminer, l'automne arrive à grand pas.

Pas de quoi se réjouir, me direz-vous ?

Pourtant, souvenons-nous des activités dans notre commune cet été : tournoi de basket international, stage à l'ESTAC, mini-séjours, vacances sportives, le Forum des

Associations, le Beau Dimanche à Saint-Julien, ...

La municipalité a également, à travers ses agents, pu profiter des congés d'été pour effectuer des travaux d'embellissement notamment à la crèche des petits lutins et dans les groupes scolaires.

Egalement des travaux de voirie, par le biais d'une entreprise avec la rue des Vannes dans sa partie la plus haute et par le service voirie de la commune qui réaménage petit à petit nos trottoirs et caniveaux qui en ont grandement besoin.

A suivi le réaménagement de l'accueil démographique qui permet aux agents municipaux une meilleure tranquillité pour préparer les dossiers tout en permettant un accueil personnalisé des Sancéens.

Nous souhaitons la bienvenue à de nouveaux chefs de service :

Madame Sophie LEBECQ, ancienne directrice de la MJC, prend les fonctions de responsable du service scolaire et périscolaire.

De même, Monsieur Rémi EBTINGER deviendra notre Directeur des Services Techniques à partir du mois de janvier 2016.

Ils ont pour objectif de dynamiser nos équipes municipales et de rendre un service public de meilleure qualité.

Notons également, notre volonté toujours affichée de former les plus jeunes notamment avec l'arrivée d'un nouvel apprenti au service des espaces verts.

L'hiver approche mais aussi les fêtes de fin d'année avec leurs illuminations, la bourse aux jouets, notre marché les 19 et 20 Décembre et bien avant, du théâtre et une soirée Gospel vous attendent.

Comme prévu dans nos engagements, le passage de l'éclairage public en LED, dans un souci d'économies d'énergie et de meilleure qualité d'éclairage, va commencer par les quartiers de la Moline et de la Burie.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre journal « le Sancéen » où vous retrouvez toutes les informations passées et à venir de votre commune.

Jean Michel VIART
Maire de Saint-Julien-les-Villas
Vice-président du Grand Troyes

Affaires générales 4

Affaires scolaires 5

Sports 8

Urbanisme 12

Développement durable 13

Politique de la ville 16

Jumelage 18

Expression politique 20

Culture 22

Affaires sociales 25

État civil 27



Le Sancéen
BULLETTIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Éditeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
Directeur de publication : Jean Michel VIART
Conception et réalisation : Olivier JOUAULT
Crédit photos : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
Jean Marie GUYOT, Jacques FOURNIER
Imprimeur : Imprimerie La Renaissance
Dépôt légal : 4^e trimestre 2015

IMPRIMÉ VERT
pour un meilleur état de l'environnement



ELECTIONS REGIONALES des 6 et 13 décembre

**Ayez le geste citoyen, allez voter,
votre région a besoin
de vous, exprimez-vous.**

**Les élections régionales ont lieu le 6 et 13 décembre 2015
dans toute la France, donc aussi à Saint-Julien-les-Villas,
les bureaux de vote sont situés à la Salle Polyvalente,
ouverts de 8h à 18h sans interruption.**

La loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 a délimité les 13 nouvelles régions. Les électeurs ont été convoqués par le décret n° 2015-939 du 30 juillet 2015 publié au Journal officiel du 1^{er} août 2015 (art. L. 357). La campagne électorale pour le premier tour débute le lundi 23 novembre, pour se terminer le samedi 5 décembre à 24h00. Le 1^{er} scrutin a lieu le dimanche 6 décembre, en cas de second tour, la 2^{ème} campagne commence le lundi 7 pour finir le samedi 12 décembre à 24h00. Les listes comprennent 11 candidats pour notre département Aube, qui nous représenterons ensuite dans la région Alsace Champagne-Ardennes Lorraine, pour une durée de 6 ans.

LA RÉGION

Alsace
Champagne-Ardenne
Lorraine



● Chef-lieu de région

Sophie Lebecq



Nouvelle chef des services scolaires et périscolaires

Il nous est apparu opportun de regrouper les services scolaires et périscolaires de la commune qui mettent en oeuvre des activités avec le même personnel.

C'est une nouvelle dynamique que nous voulons mettre en place.

Nous avons recruté Madame Sophie LEBECQ, pour diriger ce pôle important qui est le miroir de notre collectivité.

Elle connaît bien la commune puisqu'elle dirigeait depuis des années la MJC de Saint Julien les Villas. Elle a le soutien du Maire, du Directeur Général des services et de l'ensemble des élus.

Elle a pour charge de réorganiser les services pour apporter tant aux enfants, qu'aux parents ou aux enseignants, les moyens et les services dont ils ont besoin.

De même, son charisme et sa pugnacité donneront aux agents la motivation et la volonté de réaliser les tâches demandées. Sa priorité étant la participation des agents dans l'organisation consensuelle des services scolaires et périscolaires.

Jannick MAROT
Maçonnerie
générale
Rénovation
extérieure et intérieure

4, rue de la Haute Moline - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
TÉL. 03 25 49 65 73 - Port. 06 77 00 97 02
N°vt 476 296 570 0017 - APE 4399C

Savoir faire la différence

Chaque jour, Eiffage Travaux Publics
→ S'adapte au monde d'aujourd'hui et propose des solutions innovantes
→ Conçoit de nouvelles liaisons entre les hommes et réalise des infrastructures qui respectent l'environnement
→ Assure le confort des usagers et développe les réseaux de communication

Établissement Champagne Ardenne
1, rue William et Catherine Booth - BP 2051
10010 TROYES CEDEX
Tél. : 03 25 76 24 24
accueil.troyes.travauxpublics@eiffage.com

www.eiffagetravauxpublics.com

Rentrée scolaire 2015-2016



La rentrée selon Anatole France « le livre de mon ami »

« Je vais vous dire ce que me rappellent tous les ans, le ciel agité de l'automne et les feuilles qui jaunissent dans les arbres qui frissonnent. Je vais vous dire ce que je vois quand je traverse le Luxembourg dans les premiers jours d'octobre, alors qu'il est un peu triste et plus beau que jamais ; car c'est le temps où les feuilles tombent une à une sur les blanches épaules des statues. Ce que je vois alors dans ce jardin, c'est un petit bonhomme qui, les mains dans les poches et son sac sur le dos, s'en va à l'école en sautillant comme un moineau. Ma pensée seule le voit ; car ce petit bonhomme est une ombre : c'est l'ombre du moi que j'étais, il y a vingt-cinq ans.... Il y a vingt-cinq ans, à pareille époque, il traversait, avant huit heures, ce beau jardin pour aller en classe. Il avait le cœur un peu serré : c'était la rentrée. »

Le 1^{er} Septembre, c'était la rentrée :

Enfants et parents ont été accueillis par le corps enseignant, les animateurs et les élus de la commune de Saint-Julien-les-Villas. Les enfants ont retrouvé leurs copains et d'autres petits nouveaux ont pu découvrir leur nouvelle classe.

Cette année, nous souhaitons la bienvenue à Madame GAJI Emilie, Madame CIARPAGLINI Florence et Madame Caroline GALITELLI.

Le nombre d'élèves pour l'année 2015-2016 :

Ecole Robin Noir Maternelle :	78 élèves
Ecole Robin Noir Élémentaire :	144 élèves
Ecole Fernand Ganne Maternelle :	115 élèves
Ecole Fernand Ganne 2 :	86 élèves
Ecole Fernand Ganne 3 :	112 élèves

Bonne rentrée scolaire à tous.



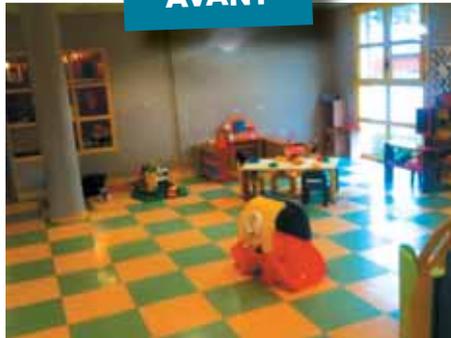
Travaux d'été

De nombreux travaux ont été réalisés durant l'année 2015 au sein du Multi-accueil Les petits Lutins. Ils ont permis d'améliorer les conditions de travail du personnel et la qualité d'accueil des enfants.

Les collectivités sont intervenus courant avril au niveau des 2 salles de vie du rez de chaussée et du couloir. Des couleurs vives remplacent le gris de l'ancienne



AVANT



peinture créant ainsi une ambiance chaleureuse et conviviale. Le jardin, situé en haut des escaliers dans la cour, a maintenant une clôture et un portillon de bonne taille, assurant la sécurité des tout petits. Courant juin, ce sont des travaux d'électricité et de plomberie qui ont permis de déplacer l'espace lingerie dans un local plus approprié et de munir la cuisine d'un four de réchauffe. Le vestiaire du personnel et l'espace de pause ont aussi été déplacés afin d'obtenir des espaces plus adaptés.

Et enfin quelques étagères réalisées par le menuisier de la commune ont permis d'optimiser les espaces de rangement. Tout le personnel apprécie l'amélioration de leur cadre de travail. Le prochain projet concerne l'aménagement de la cour du multi-accueil.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ces travaux !



APRÈS



L'accueil des enseignants

La réception du personnel enseignant de notre commune a eu lieu le **Mardi 29 septembre 2015** à l'espace Grimont.

Ce fut l'occasion de réunir enseignants, agents du périscolaire et élus autour d'un moment convivial.

Après un court discours de Monsieur le Maire et de Colombe CODAZZI, ce fut autour de Sophie LEBECQ de se présenter.

Un grand merci à tous pour votre investissement auprès des enfants sancéens.



La visite des enfants de la crèche au sein des écoles maternelles de Saint-Julien



Les enfants du multi-accueil « Les petits Lutins » ont pu participer à un projet passerelle avec les écoles maternelles de Saint-Julien-les-Villas.

Ces visites ont plusieurs objectifs :

- Faire le lien entre la crèche et les écoles, pour que l'enfant s'inscrive dans une continuité.
- Avoir une représentation de l'école, du personnel, des locaux
- Partager un moment de vie de la classe
- Ouvrir le dialogue avec les parents sur cette étape, parfois angoissante pour eux, avec son lot d'interrogations.

Les enfants se sont rendus à l'école maternelle de Robin Noir à deux reprises et une fois à l'école Fernand Ganne. Ils ont pu participer aux ateliers proposés dans la salle de classe, visiter les locaux et profiter d'un temps dans la cour de récréation. Ils étaient accompagnés par le personnel du multi-accueil et quelques parents. Un imagier photos a été créé lors de ces visites pour en reparler avec les enfants. Les futurs écoliers ont apprécié ce projet, certains ont pu retrouver leurs grands frères ou grandes sœurs et les anciens compagnons de la crèche.

Ce projet leur a permis d'aborder leur première rentrée plus sereinement.



NAP 2ème période



	FERNAND GANNE 1	FERNAND GANNE 2	FERNAND GANNE 3
LUNDI	ÉVEIL MUSICAL SPORTS D'OPPOSITION	MULTISPORTS	MULTISPORTS
MARDI	MOTRICITÉ DANSE	CONTES ET MARIONNETTES DE NOËL	MULTISPORTS
JEUDI	BIBLIOTHÈQUE SPORT D'ADRESSE	SPORTS COLLECTIFS	UNICEF LES DROITS DE L'ENFANT
VENDREDI	JEUX DE CONSTRUCTION CONTES ANIMÉS	ARTS PLASTIQUES	SPORTS COLLECTIFS
	ROBIN NOIR MATERNELLE	ROBIN NOIR PRIMAIRE	
LUNDI	CONTES ANIMÉS ACTIVITÉ MOTRICITÉ	THÉÂTRE	
MARDI	CIRQUE BIBLIOTHÈQUE	ARTS PLASTIQUES	
JEUDI	CONTES ET MARIONNETTES DE NOËL DANSE	LE MONDE DE LA RECUP'	
VENDREDI	JEUX COLLECTIFS ÉVEIL MUSICAL	CHANTS	

Inscription à partir du mercredi 7 octobre 2015

Attention ! places limitées

Tournoi de basket



TOURNOI INTERNATIONAL DE BASKET A Saint-Julien-les-Villas

Du 24 au 26 juillet, s'est déroulé au gymnase Fernand Ganne, un tournoi international de basket dans la catégorie U 16 ans masculin, organisé par le Comité de l'Aube de basket en collaboration avec la Fédération française.



Toutes les forces vives du basket départemental ont œuvré de concert pour contribuer à la réussite de cette prestigieuse manifestation sportive, admirablement pilotée par Jacques Dumond, président du Comité départemental. Le menu était alléchant avec l'engagement des équipes nationales de France, Italie, Serbie et Lituanie.

Ce tournoi, constituait pour l'équipe de France une étape dans la préparation des championnats d'Europe que se disputaient fin août à Kaunas (Lituanie).

Un public de connaisseurs a pu assister pendant trois jours aux exploits de ces jeunes basketteurs tricolores. L'équipe de France, championne d'Europe en titre, n'a pas eu la réussite qu'on attendait. Elle s'est inclinée devant la formation italienne, plus solidaire et mieux organisée.

Le classement final du tournoi, est le suivant : 1^{ère} Italie, 2^{de} France, 3^{ème} Lituanie, et 4^{ème} Serbie.

Basket L'équipe de France



L'EQUIPE DE FRANCE DE BASKET A PARTICIPE A UN STAGE DE PREPARATION POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE A Saint-Julien-les-Villas

Du 28 juillet au 2 août, la ville de Saint-Julien-les-Villas a accueilli l'équipe de France des moins de 17 ans pour un stage de préparation en vue des championnats du monde de Dubaï. Ce stage, programmé de longue date, a été organisé par le Comité de l'Aube de basket, en partenariat avec la ville de Saint-Julien-les-Villas, dans l'enceinte du complexe Fernand Ganne.

Cette manifestation sportive, qui réunissait en plus des jeunes basketteurs français, ceux des équipes d'Australie, d'Argentine, du Canada et de Porto Rico, devait permettre aux joueurs de s'aguerrir et de renforcer leur cohésion. Elle devait se terminer par des matchs d'exhibition entre les équipes nationales participantes. Les différentes équipes ont pu s'entraîner dans des conditions matérielles satisfaisantes pendant les créneaux horaires qui leur ont été attribués. Sur le plan sportif, l'organisation mise en place par Monsieur Jacques Domont, président du Comité Aube de Basket, a tenu toutes ses promesses. Les matchs du tournoi entre les sélections nationales des différents pays participant, ont donné le classement suivant : 1 Canada, 2 France, 3 Argentine, 4 Australie et 5 Porto Rico.

A la fin de ces rencontres de préparation, on a procédé à la remise des prix aux équipes. Soulignons toutefois que les organisateurs ont eu une attention particulière à l'égard des délégations étrangères en leur offrant des lots de champagne. Les amateurs de basket aubois, et en particulier, les sancéens, ont pu assister à des rencontres fort intéressantes entre les différentes sélections nationales. Ils ont bien entendu suivi avec beaucoup d'attention les prestations de notre équipe nationale.

Nous connaissons maintenant les résultats des championnats du monde de Dubaï au cours desquels l'Australie s'est classée seconde (médaille d'argent) et la France septième.



Un été riche

En activités pour les jeunes Sancéens



La ville de Saint-Julien-les-Villas a pris en charge par le biais de son service des Sports et de la Jeunesse et en partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture, un certain nombre d'activités variées proposées aux jeunes sancéens âgés de 9 à 18 ans.

« VACANCES SPORTIVES »

Les 2 premières semaines des vacances d'été ont permis à 34 jeunes de s'initier aux activités nautiques (kayak) et de s'exprimer lors d'animations variées (Ultimate, hockey, Badminton, Tir à l'arc, Sarbacane, football en salle...).

Afin de répartir les activités et d'en faire profiter un maximum de jeunes, la semaine du 17 au 21 août a été consacrée aux activités ludiques (patinoire, Bowling et une sortie vélo dans l'agglomération Troyenne) avec la présence de 20 jeunes.

Aube vacances

2015

Ce dispositif « Aube Vacances » a été initié par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) de l'Aube. Il propose aux jeunes de tout le Département âgés de 6 à 17ans différents séjours à thème (découverte de la nature, voile, kayak, astronomie...). Il se fait en partenariat avec l'Association d'Education Populaire de l'Aube (AEP), la Ligue de l'Enseignement et aussi en collaboration avec la Jeunesse au Plein Air (JPA). La commune de Saint-Julien-les-Villas, à travers le service des Sports et de la Jeunesse, a pris en charge 8 Sancéens cet été, ainsi que le transport, assuré par Loïc, animateur du service.

Séjours réservés aux jeunes Sancéens :

■ Base départementale de la Picarde

(organisés par l'Association d'Education Populaire de l'Aube)

Du 3 au 7 août et du 17 au 21 août, de 9 à 13 ans

■ Base départementale de Chappes

(organisés par l'Association d'Education Populaire de l'Aube)

Du 17 au 21 août



Stages foot

Été ESTAC 2015

La 9^{ème} édition des STAGES FOOT ETE ESTAC a encore eu un grand succès cette année avec la présence de 14 jeunes de Saint-Julien-les-Villas, qui ont bénéficié de ces stages grâce au partenariat avec le Grand Troyes.

13 jeunes de la commune âgés de 8 à 14 ans ont participé aux 6 sessions « ORIGINAL », par équipe de 10 à 15 jeunes répartis selon l'âge de chacun, du 6 juillet au 15 août 2015, dans les locaux du Centre Sportif de l'Aube et les installations sportives du Complexe Henri Terré. Ces jeunes qui ont profité de l'hébergement et de la restauration au sein même du Centre Sportif de l'Aube et ont été encadrés par une équipe d'animation de qualité, composée d'un Directeur, d'un adjoint, d'éducateurs sportifs, d'animateurs et d'une animatrice.



Le programme d'animation était divisé entre le football et des animations avec comme mot d'ordre le FAIR PLAY, LA PROGRESSION ET LE PLAISIR DE JOUER. La présence de 2 programmes conjoints, FOOTBALL et ANIMATION apparaissent comme fil conducteur des différents temps de la journée. Au-delà de la découverte et la pratique ludique du football, ces stages ont des objectifs à visée éducative qui mettent en évidence les valeurs permanentes prodiguées par l'encadrement. La cérémonie d'ouverture a permis aux enfants et aux parents d'avoir une idée sur l'ensemble de la semaine, avec des temps forts au niveau du football (test de début et de fin de stage, entraînement, matches et tournois). Le programme a mis l'accent sur des temps d'animation dans la journée grâce à des jeux éducatifs et pour les soirées à thèmes (les olympiades, les accros de la télé, la chasse au trésor et la soirée tant attendue ESTAC PARTY).

3 challenges (du fair-play, des chambres propres et des supporters) sont venus récompenser les jeunes et l'équipe la plus méritante. La semaine a été clôturée par une cérémonie ouverte aux parents et représentants des communes.

Cette année encore, un Sancéen a participé au stage « BY MORZINE », du 13 au 18 juillet 2015, ouvert aux jeunes de 12 à 16 ans, aimant le football et souhaitant découvrir les activités de la montagne.

C'est grâce à ce programme judicieusement travaillé que ces jeunes garderont en mémoire ces temps consacrés au football et à l'animation.

A la rencontre des jeunes sancé'1

Depuis les vacances d'Avril 2015, la MJC de Saint-Julien-les-Villas, en partenariat avec le service des sports de la commune, a mis en place des jeux au sein des différents quartiers de la commune.



Diverses activités sportives (golf, frisbee, tir à l'arc, sarbacane...) et ludiques (jeux en bois, jeux de société...) ont été proposées.

Au cours des vacances de printemps, un peu plus de 50 jeunes sont venus à notre rencontre dans les quartiers de la Moline, la Coopérative, la Gare et la Burie.

Pour les vacances d'été, nos interventions à La Lisière, au Château des Cours et au Petit Saint-Julien ont elles aussi été honorées de la présence de nombreux jeunes.

Compte tenu de ces expériences très positives, nous envisageons déjà de renouveler l'opération lors des vacances d'Automne et d'Hiver. Toutefois, la formule sera quelque peu modifiée compte tenu des conditions climatiques qui ne sont pas les mêmes à ces époques.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter

François à la MJC au 03.25.82.25.09.

Les membres de la MJC tiennent à remercier les différents partenaires sur cette opération : la commune de Saint-Julien-les-Villas, la Région Champagne Ardenne, la Préfecture de l'Aube, Intermarché Saint-Julien-les-Villas et Pat à Pain Saint-Julien-les-Villas.



Jumelage du VCS avec SPEYER (Allemagne)

Les relations suscitées par les jumelages donnent lieu régulièrement à des manifestations amicales et sportives fort plaisantes.

Le VCS avait reçu au mois de Juillet 2014 à Saint-Julien-les-Villas, une belle représentation des Velos de Speyer. C'est donc à Monsieur Beau et à tous les équipiers qui le souhaitent, de se rendre en Allemagne.

C'est une organisation minutieuse, programmée par les dirigeants sancéens, pour réussir cette expédition. Il fallait prévoir les étapes pour les vélos et les accompagnateurs, les modalités de séjour et rendre le périple agréable.



Le départ de Saint-Julien des sociétaires du Vélo Club Sancéen pour SPEYER (Allemagne)

Le départ de cette sympathique ballade a eu lieu le dimanche 30 août à 8 h 30 à la salle de fêtes de Saint-Julien-les-Villas, pour rejoindre SPEYER en six étapes totalisant 679 km. La première journée conduisit les vélos à Montigny le Roi (134 km), La seconde allait jusqu'à Luxeuil les Bains (118 km). La troisième menait les sportifs sancéens jusqu'à Xonrupt-Longemer (104 km). Mercredi 2 septembre, les cyclos entraient en Allemagne pour faire étape à Oberhaslach (117 km). En territoire allemand, il restait deux étapes : Oberhaslach - Goersdorf (113 km) et Goersdorf - Speyer (93 km).

Un groupe d'ami(e)s, de sociétaires du vélo club et de sympathisants sont venu dire au revoir aux cyclos partants et leur souhaiter bonne route et surtout de faire un superbe et agréable séjour dans cette petite ville de la vallée du Rhin.

Nous savons maintenant que les amis allemands ont accueilli leurs correspondants sancéens avec beaucoup d'enthousiasme et de gentillesse. Ils avaient mijoté deux journées de détente, de sorties vélo et de découverte de la région sur tous les plans.

La bonne humeur et une franche camaraderie a présidé ce très sympathique séjour de nos sportifs.

La Course

DES COPINES

Le dimanche 11 octobre, a eu lieu la désormais célèbre « Course des Copines », organisée par le CASC, en partenariat avec le comité de l'Aube d'athlétisme et la Municipalité de Saint Julien les Villas, sur un parcours inédit de 6,6 km. Le nouveau parcours au départ du gymnase Fernand Ganne, empruntait la rue Gambetta, l'avenue des Sapins, la rue du Canal et traversait le parc Grimont. Il devait être réalisé deux fois par les concurrentes, avec une arrivée au gymnase.

C'était la 7^{ème} édition de la course, et les inscriptions ne cessent d'augmenter. En effet, elles étaient 270 inscrites, et 262 participantes au départ, contre 218 en 2014.

L'organisation, toujours aussi bien huilée, était fort bien orchestrée par Marc Moreau et son équipe. Le départ a été donné, comme d'habitude, à 10h00. La première arrivée, Julie Giacomelli a fait le parcours à une allure d'enfer pour terminer en 23'29". Il faut dire que Julie fait de la compétition au niveau national. Il n'empêche qu'elle a établi une marque de référence pour les prochaines éditions.

Elle est suivie par Lauren Sourd (26'15), Zimantha Zand (26'26"), Corinne Neri (26'54") et Marion Azouagh (26'59). L'arrivée des suivantes, s'est échelonnée pendant une bonne vingtaine de minutes.

Elles étaient reçues par une véritable haie d'honneur de spectateurs et de proches suiveurs. Une belle rose était offerte à chaque participante par les organisateurs.

Les clubs aubois, ont participé massivement à cette sympathique compétition sportive, et contribué ainsi à sa réussite. C'est vrai que ce qui caractérise cette épreuve c'est un grand élan de partage et de convivialité.

A 11 h 30, a eu lieu la remise des prix, suivie du traditionnel pot de l'amitié.



Travaux dans les écoles

Durant la période des vacances d'été, les agents municipaux membres de l'équipe dédiée aux travaux dans nos bâtiments communaux se sont affairés à rénover trois salles de classes.

Dans les deux écoles, les élèves de Monsieur Balossier pour Fernand Ganne et de Madame Coste et de Monsieur Jeannel pour Robin Noir ont eu la surprise de découvrir à la rentrée de septembre des classes refaites à neuf. Gageons que ce cadre agréable favorisera la réussite des élèves.



Classe de M. Balossier



Classe de M. Jeannel



Classe de Mme. Coste

Votre avis nous intéresse

A l'heure actuelle, l'accueil de la Mairie et de l'Etat civil est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30. Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h. Et le samedi de 10 à 12h. Dans une démarche continue d'amélioration des services rendus aux sancéens, l'équipe municipale vient d'entamer une réflexion pour étudier les modifications éventuelles à apporter aux horaires d'accueil du public des services situés au rez-de-chaussée de la Mairie.

Afin d'alimenter notre réflexion en vue d'arriver à un résultat satisfaisant pour le plus grand nombre d'entre vous, nous avons besoin de votre avis.

Si les horaires d'ouverture de la mairie devaient être modifiés, laquelle des propositions ci-dessous pourrait vous permettre d'accéder, plus aisément, aux services de l'accueil de la Mairie et de l'Etat civil (rayer les mentions inutiles, un seul choix possible) :



Coupon Réponse

Nom :Prénom :

Age : 18-25 ans ; 26-40 ans ; 41-60 ans ; 61-75 ans ; >75 ans.

- Une fois par semaine ouverture jusqu'à 19 heures ;
- Une fois par semaine, ouverture en continu (pendant midi) ;
- Conserver l'ouverture du samedi matin de 10h à 12 heures.

Merci de découper et de déposer ce bulletin dans l'urne située à l'accueil de la Mairie

Et en dehors des heures d'ouverture, déposer ce bulletin dans la boîte aux lettres de la Mairie à adresser à Monsieur le Maire avec la mention « Mon avis vous intéresse – Horaires accueil Mairie »

Réponse attendue avant le 30 novembre 2015.

Concours des MAISONS FLEURIES

L'habituel rendez-vous annuel des Maisons fleuries a eu lieu le Vendredi 2 Octobre à l'Espace André Grimont !

Originale ou créative, chaque maison est unique.

La réception toujours très familiale couronne les efforts des candidats.

Mais l'idée du concours est aussi de participer à l'embellissement de notre commune. Une dynamique soutenue par le service municipal "espaces verts" qui cette année encore a accompli un travail remarquable.

Alors ! Amoureux des fleurs ou passionnés de jardinage.

Laissez-vous tenter dès le printemps 2016.

Le concours est ouvert à tous.

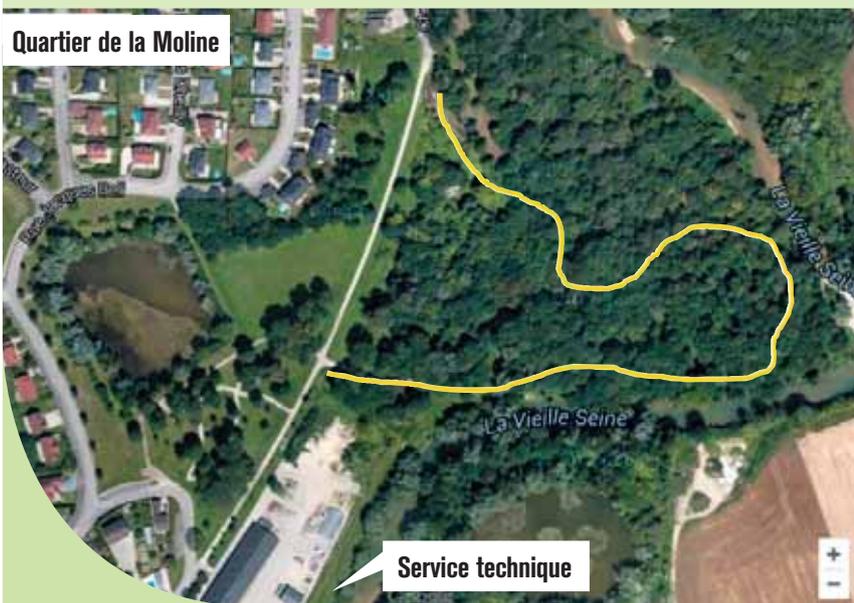
1 ^{ère} catégorie : Maison avec jardin visible de la rue.		
1 ^{er}	LECLERCQ Annie	6 rue Jean Neveu
2 ^e	PICAUDE Philippe	8 rue des Louvrières
3 ^e	CLOQUEMIN Elisabeth	59 avenue de la Gare
2 ^e catégorie : Maison décor floral en bordure de la voie publique		
1 ^{er}	HERBERT Jeanne	6 rue Claude Monet
4 ^e catégorie : maisons dont seuls les fenêtres ou murs peuvent être fleuris		
1 ^{er}	LENRUME Jeanne-Chantal	1 rue Guillaume Apollinaire
6 ^e catégorie : Etablissements publics et commerciaux fleuris		
1 ^{er}	MENUISERIE WORONOVYCZ	17 rue Regnault
Autre catégorie		
Hors concours Résidence LA MOLINE 10 rue de la Haute Moline		



Mais où est le chemin de La Batarde ?

De nombreuses conversations sancéennes évoquent le cheminement de la Batarde. Elles engendrent des commentaires de coût ou d'inutilité, d'éloges ou de ravissements.

Mais je m'aperçois, surtout, que vous êtes très nombreux à vous poser la question : mais où est le Chemin de La Batarde ? Alors, depuis la rue du Bois Dorieux suivez tout droit en direction des services techniques où vous pourrez facilement stationner. Prenez la digue de Foissy et après 200 mètres le chemin vous attend sur votre droite. La première tranche du chemin est terminée. Les pontons de bois autour du chêne arriveront à l'automne. Je vous laisse le découvrir !



Parc à Sapins



Après le succès de l'an dernier, nous renouvellerons, après les fêtes de fin d'année, l'opération de collecte des sapins.

Des points de collecte supplémentaires assureront un meilleur service !!

N'hésitez pas à consulter le site de www.saintjulienlesvillas.fr pour connaître le point le plus proche de chez vous !!!

La caractérisation

Qu'est-ce qu'une caractérisation ?

La caractérisation est un outil de contrôle de la qualité du tri dans les sacs jaunes. Elle est effectuée tous les deux mois au centre de tri Suez environnement à La Chapelle Saint-Luc, sous le contrôle d'agents du SDEDA* et du Grand Troyes.

Un prélèvement est réalisé à l'aveugle dans le contenu d'un camion de collecte sélective provenant de Saint-Julien-les-Villas. Cet échantillon, d'au moins 35 kg, est alors trié à l'identique de la chaîne de tri.

Chaque famille de recyclables et les erreurs de tri sont pesées. On détermine ainsi la proportion d'erreurs : c'est le taux de refus. Si ce taux est inférieur à 15 %, le tri est de bonne qualité. En revanche, s'il est supérieur à 15 %, il est de mauvaise qualité. Le dernier rapport montre que ce taux est de 20% sur notre commune, il nous est impératif de mieux trier nos déchets !

Plus le tri est de mauvaise qualité, plus le traitement coûte cher.

* SDEDA : Syndicat départemental d'élimination des déchets de l'Aube

Le « Tri », c'est l'affaire de tous !

Abréviations et Terminologie du rapport de Caractérisation

- **Acier** : emballages en acier
Ex : boîtes de conserve de type légumes, canettes, bidons de sirop...
- **Alu** : emballages en aluminium
Ex : boîtes de conserve de type sardines, aérosols, barquettes alu...
- **E.L.A.** : Emballages Liquide Alimentaire = les briques alimentaires
Ex : briques de lait, jus de fruits, potage, crème liquide,...
- **E.M.R.** : cartons d'Emballages Ménagers Recyclables
Ex : suremballages des yaourts, rouleaux, boîtes de céréales, de biscuits,...
- **Autres papiers** : papiers de moindre qualité.
Ex : papier kraft, annuaires, enveloppes à fenêtre, ...
à jeter dans les bennes d'apport volontaire « Papier », pas dans le sac jaune
- **Journaux / revues / magazines** : papiers de bonne qualité.
Ex : papiers de bureau, publicités, catalogues, presse quotidienne. ...
à jeter dans les bennes d'apport volontaire « Papier », pas dans le sac jaune
- **PET* clair** : bouteilles en plastique transparent incolore
Ex : eau plate, liquide vaisselle, ...
- **PET* foncé** : bouteilles en plastique transparent coloré
Ex : eau gazeuse, huile alimentaire. ...
- **PEHD**** : bouteilles en plastique opaque
Ex : lait, lessive, gel douche...
- **Sacs de collecte** : nos sacs jaunes sont en effet valorisés.
- **Refus** : déchets non recyclables du sac jaune = erreurs de tri
Ex : barquettes plastiques, pots plastiques, couches, restes alimentaires. ...

* PET = polyéthylène téréphtalate - ** PEHD = polyéthylène haute densité

Rapport de caractérisation

Prélèvement :

Collectivité Saint Julien les Villas

Collecte

Date du prélèvement 30/3/15

Tri du prélèvement :

Bac choisi pour le prélèvement N° 14 et 26

Date et heure du tri 04/8/15 à 10h50

Délégué(es) Chazelle

Délégué(es) Collectivité G. HUBNER

Taux de Refus: 20,00 %

Acier	Alu	E.L.A.	EMR (cartons)	Autres papiers (Gdm)	Journaux Revues Magazines	PEHD	PET clair	PET foncé	Sacs de Collecte	Refus	Total
4,24	0,32	1,13	6,67	0,29	0,51	2,25	2,43	1,97	0,67	4,40	48,49 kg
			5,13				1,74			3,48	
			5,42				1,51			1,82	
			4,41								
4,24	0,32	1,13	21,63	0,29	0,51	2,25	5,78	1,97	0,67	9,70	

Observations : Refus: Torche électrique, sachets en plastique, bouteille plastique mal rince, restes de repas, pots de yaourt, barquette en plastique, pot de fromage blanc, tube souple en plastique, stylo de diaphonie, plaquette de radiocast, barquette polystyrène, intérieur en plastique de boîte de chocolat, sac en plastique, barquettes en verre, 3 sacs de tri contenant uniquement des mappes en papier, pot de fromage blanc, paire de chaussettes

Semaine du Développement Durable

Retour sur la semaine du développement durable !

Un de nos projets phares :

la plantation de pommes de terre dans le jardin improvisé derrière la mairie. Quelques mois plus tard, l'heure de la récolte arrivait. Aidés pour l'arrachage, par Monsieur Yvan REMY, bénévole de l'épicerie sociale, près de 100 kg de pomme de terre ont été distribués aux familles les plus défavorisées de la commune.

Un grand merci à Monsieur Manu TIVANT, notre jardinier municipal, pour ses précieux conseils.



Nouvel Apprenti

Vous ferez sûrement sa connaissance au bord de nos massifs de fleurs, un nouvel apprenti est arrivé au Service Espaces Verts.

Jason UZANU âgé de 15 ans prépare un Bac Professionnel en Aménagement Paysager. Une alternance avec le CFA du Lycée de Saint Pouange.

Nous lui souhaitons la bienvenue aux Services Techniques Municipaux de Saint-Julien-les-Villas.



FEUX ET BRULAGES DE VEGETAUX ET MATIERES EN PLEIN AIR

L'arrêté n° 07-3065 du 21 août 2007 stipule que « tout brûlage à l'air libre, c'est-à-dire la destruction par le feu de déchets ou matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu ».

Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les produits chimiques, les piles et batteries, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères, les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardin, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et des arbres.

Il est interdit d'allumer des feux à moins de 100 mètres d'une habitation, des aérodromes, des terrains militaires et de tout stock de matière inflammables.

Il est interdit d'allumer des feux à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations et reboisements.

Cette interdiction ne s'applique pas aux locaux d'habitation et à leurs dépendances, aux abris, ateliers, usines et aires équipés de places à feu spécialement aménagées. Les cheminées des foyers doivent être munies d'appareils destinés à empêcher le passage des étincelles.

Les dépôts d'ordures étant une cause d'incendie, il est interdit à toute personne d'abandonner, de déposer, de jeter des ordures ménagères, détritiques, matériaux ou déchets en un lieu où elle n'est ni propriétaire, ni ayant droit.

Les contrevenants aux dispositions ci-dessus sont passibles des sanctions prévues à l'article R.322-5 du code forestier (contravention de 4ème classe).

S'ils provoquent un incendie, ils s'exposent aux sanctions prévues par l'article L.322-9 du code forestier (emprisonnement de 6 mois et/ou amende de 3 750 €).



Opération Nettoyons notre Ville

Le 19 septembre 2015 à partir de 9h00, les membres du CMJ se sont rassemblés à l'Espace André Grimont, où ils avaient donné rendez-vous aux Sancéens pour mener à bien leur premier projet « Nettoyons notre Ville ».

La journée s'est articulée en quatre points :

- La collecte des déchets,
- La « reconstitution des énergies »,



- La construction d'oeuvres d'art par l'ensemble des participants,
- Le rangement et le nettoyage du site afin d'être en cohérence avec le projet.

Après s'être équipés de chasuble fluorescente, de gants et de sacs poubelles, les jeunes sont partis arpenter la ville afin de ramasser les déchets laissés par les personnes foulant nos trottoirs, nos rues, nos parcs, qu'ils soient à pieds, en vélos, ou en voitures.

Ces déchets, qu'ils soient de petites tailles ou plus volumineux, souillent notre ville : aussi les jeunes du CMJ aimeraient que cela change, car personne n'imagine cracher ou jeter des mégots, des papiers, des canettes dans sa salle à manger ; alors pourquoi le faire dans les espaces que nous parcourons, ils ne nous appartiennent pas, nous les empruntons aux générations futures : que ce soient les trottoirs, les rues, les espaces verts, c'est notre ville, nous devons la préserver, la protéger, l'embellir, en effet plus elle sera belle, plus nous serons fiers de nous et d'elle.

Divisés en plusieurs groupes afin que la collecte soit plus efficace, et encadrés par des adultes, Sancéens, Parents ou Conseillers Municipaux, les jeunes ont collecté un nombre impressionnant de mégots, de papiers, de canettes aussi bien en aluminium qu'en verre. Et même la mare du parc Grimont, a été nettoyée avec des épousettes !

Après un parcours de 3 heures, les jeunes du CMJ se sont retrouvés à l'Espace Grimont pour un réconfort : tandis que les adultes font cuire les saucisses, les jeunes du CMJ se détendent en écoutant de la musique et en dansant.

Après le réconfort, les jeunes sont passés à la partie « Création » : le premier groupe a réalisé deux mandalas, le second une sculpture grâce aux différents déchets collectés le matin. Voici leurs trois oeuvres d'art réalisées, certes éphémères mais immortalisées : les mégots ne sourient pas... Les canettes, bouteilles sont hérissées ...

Pour finir la journée, ils ont démonté leurs créations, et ont mis à la poubelle tous ces déchets, afin de ne pas nuire à l'environnement.

Constat des jeunes du CMJ : à chaque fois qu'il y a un banc, une place de parking, le sol est jonché de mégots et cela peut s'expliquer car aucun cendrier n'est disponible à proximité. En effet la personne qui fume, une fois sa cigarette terminée, jette son mégot.

Conclusion : les jeunes du CMJ souhaitent renouveler l'opération l'année prochaine et espèrent fédérer chacun deux personnes de plus, afin de pouvoir parcourir davantage de rues de leur commune. Ils remercient aussi très chaleureusement les parents pour leur aide apportée à cet élan citoyen.



Amendes de stationnement



ATTENTION, depuis le 05/07/2015, certaines infractions du Code de la Route concernant l'arrêt et le stationnement ont changé de tarification. En effet de 35,00 € ces infractions passent à 135,00 €.

MISE A JOUR :

- Arrêt et stationnement très gênant d'un véhicule sur un passage réservé à la circulation des piétons en traversée de chaussée.
- Arrêt et stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur un trottoir.
- Arrêt et stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur une bande ou piste cyclable.
- Arrêt et stationnement très gênant d'un véhicule motorisé en amont d'un passage piéton sur une distance de 5 mètres dans le sens de la circulation.
- Arrêt et stationnement très gênant d'un véhicule motorisé au droit d'une bouche d'incendie.

Petit rappel concernant le stationnement unilatéral :

Du 1er au 15 de chaque mois, stationnement côté impair.
Du 16 au 30 de chaque mois, stationnement côté pair.
Infraction à 17,00 €.

Conférence débat sur « Les DANGERS D'INTERNET »

La conférence sur les dangers d'internet est organisée par la commission « Citoyenneté », venez nombreux le 24 novembre afin d'entendre, d'exposer, de comprendre et de débattre sur l'outil du 21^e siècle qu'est INTERNET. Ne soyez pas passif, venez acquérir et vérifier vos connaissances sur le sujet en présence d'une personne au fait des déviances constatées, afin de mettre en place si besoin est, une parade.

Lieu: **Espace Grimont**

Date : **24 novembre 2015 à 19h00**

10 conseils de la CNIL pour rester net sur le web

- 1. Informations avant de publier !**
Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu mets en ligne : infos, photos, opinions...
- 2. Ne dis pas tout !**
Donne le minimum d'informations personnelles sur internet. Ne communique ni tes opinions politiques, ni ta religion, ni ton numéro de téléphone...
- 3. Attention aux photos !**
Ne poste pas de photos gênantes de toi-même ou de tes amis sur ton réseau social.
- 4. Sécurise tes comptes !**
Paramètre toujours tes profils sur les réseaux sociaux afin de restreindre les informations que tu rends publiques.
- 5. Attention aux mots de passe !**
Ne les communique à personne et choisis-les un peu compliqués, ni ta date de naissance ni ton numéro.
- 6. Vérifie les traces !**
Tape régulièrement ton nom dans un moteur de recherche pour découvrir quelles informations te concernant circulent sur Internet.
- 7. Respecte les autres !**
Tu es responsable de ce que tu publies en ligne, alors évite les propos sur les blogs, les forums... Ne fais pas aussi autres ce que tu n'aimerais pas qu'ils te fassent.
- 8. Utilise un pseudonyme !**
Sois les amis et ta famille sauront qu'il s'agit de toi.
- 9. Fais le ménage après ton surf !**
Si tu te connectes d'un autre ordinateur que le tien, pense à te déconnecter de tes comptes internet, sinon n'importe qui pourrait poster des contenus à ta place.
- 10. Crée-tu plusieurs adresses e-mail !**
Tu peux utiliser une boîte e-mail pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les jeux et les réseaux sociaux.

Plus d'infos sur www.joueurs.cnil.fr et aussi sur www.facebook.com/cnil et www.twitter.com/cnil et www.dailymotion.com/cnil

CNIL le **l'actu**

M&VOUS

Appt & pavillons à louer à St-Julien
Tél. 03 25 72 51 30

MON LOGIS

Top départ des Illuminations de NOEL



Notez sur vos agendas, sur vos tablettes, que le **Vendredi 4 décembre à 17h45 précise**, Monsieur le Maire Jean-Michel VIART, en compagnie du Conseil Municipal Jeune, fera décompter la foule afin de faire découvrir à notre belle ville sa parure de fête. Les membres du Conseil Municipal Jeunes et les élus présents, distribueront des friandises aux petits et aux grands. Nous n'oublions pas, le travail fourni par les services techniques de la commune pour faire revenir ce beau manteau.

Nouveaux Sanceens



M. Le Maire aura l'honneur d'accueillir les nouveaux Sanceens le vendredi **6 novembre à 18h30** à l'espace Grimont. Cette cérémonie est organisée en collaboration avec Mme Durand Présidente de l'association Saint-Julien Loisirs Détente. Les nouveaux Sanceens reçoivent une invitation par courrier et doivent la retourner à la Mairie afin de pouvoir participer à cette cérémonie.

Le CMJ (Conseil Municipal Jeune) de Saint-Julien-les-Villas organise

UNE COLLECTE DE JOUETS

Jusqu'au 15 décembre 2015

Aidez-nous à offrir un Noël à ceux qui n'ont rien...

Les jouets sont à déposer à l'accueil de la Mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h ou de 14h à 17h
3, rue de l'Hôtel de Ville 10800 St Julien les Villas - T° 03 25 71 79 30



Au château de Torrechiara

Notre melage passe par les petits châteaux du Duché de Parme

Du 7 au 11 octobre dernier, un groupe de 40 Amis Sancéens du Jumelage ont effectué un parcours euno-gastronomo-touristique en Emilie-Romagne, région du nord de l'Italie, située juste au sud du fleuve Pô, constituée, entre autres provinces, de celles de Plaisance et de Parme.

Dans l'ancien Duché de Parme et de Plaisance, histoire, art et gastronomie marquent depuis toujours la terre qui descend doucement

vers le Pô. Le temps semble s'être arrêté... Il passe pourtant, immuable depuis toujours, laissant tout inchangé...

Restent les entreprises et les amours des familles Rossi, Sanvitale, Meli-Lupi, Pallavicino, Farnèse, Sforza, Bourbons, jusqu'à Marie-Louise, épouse de Napoléon et Duchesse de Parme. On en retrouve l'écho dans les augustes demeures enrichies par les pincesaux de talentueux maîtres de la Renaissance de Parme, tels Francesco Mazzola dit «le Parmigianino» et Antonio Allegri dit «le Corrège».

«Les petits châteaux du Parmesan», intitulé du voyage, devaient conduire le groupe des Sancéens d'abord à la petite forteresse de la famille Meli-Lupi, à Soragna, construite en 1385, devenue la fastueuse résidence des princes Meli-Lupi qui encore aujourd'hui en sont les propriétaires, à la forteresse des Sanvitale à Fontanellato, toujours entourée de ses douves, laquelle abrite la magnifique et mystérieuse petite salle décorée par il Parmigianino, et au Château des Rossi, à San Secondo Parmense, appartenant à l'une des familles les plus illustres du territoire de Parme. Les Rossi voulurent rivaliser, dès la Renaissance, avec les Médicis et les Gonzague étroitement liés à leur famille. Les riches décors des plafonds sont tout bonnement fabuleux, uniques, et l'ensemble est encore aujourd'hui parfaitement conservé.



Enfin eut lieu, sous un ciel radieux, la visite du château de Torrechiara sur son piton rocheux, dominant la plaine de Parme et annonçant les Apennins. Construit entre 1448 et 1460 par Pier Paolo Rossi (de San Secondo), c'est un exemple intact de l'architecture militaire : triple remparts et 4 tours d'angle en attestent la fonction défensive alors que la décoration à «grotesques» de Baglione et la chambre d'or peinte par Bembo, qui abritait les amours de Pier Paolo et de son aimée Bianca Pellegrini, célèbre, avec élégance et raffinement, la puissance des Rossi dans la région.

LES APPAREILS DE CHAUFFAGE MAL ENTRETENUS, LES FUMÉES MAL ÉVACUÉES, UNE MAUVAISE AÉRATION, PRODUISENT DU



MONOXYDE DE CARBONE (CO)

Gaz mortel, inodore et invisible

Le CO provoque des maux de tête, des vertiges, une perte de connaissance, un coma, voire un décès.

- ▶ Faites entretenir vos appareils par un professionnel tous les ans.
- ▶ Faites ramoner conduits et cheminées au moins une fois par an.
- ▶ Ne bouchez pas les aérations de votre logement.

EN CAS D'ACCIDENT : AÉRER ET ÉVACUER LES LIEUX, APPELER LES POMPIERS (18) OU LE SAMU (15)

Pour plus d'informations, demandez :
au professionnel qualifié (chauffagiste, plombier...) à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de votre département
au Service Communal d'Hygiène et de Santé de votre mairie
au Laboratoire Central de la Préfecture de Police de Paris (pour dpts 75/92/93/94)
ou consultez le site Internet du ministère de la Santé : www.sante.gouv.fr





Au détour, le groupe a pu découvrir les trésors de la table de l'Emilia : la fabrication du Parmigiano-Reggiano n'a plus aucun secret pour les participants, pas plus que celle du jambon de Parme dont ils ont renoncé à compter le nombre de pièces séchant dans les caves spécialement ventilées. Quant aux vins typiques, Lambrusco et Malvasia accompagnèrent divinement jambon, coppa, salame et autres charcuteries de la région.

Surtout, nous avons pu rencontrer, à Rivergaro, lors d'une soirée organisée et offerte par nos amis italiens, de nombreux citoyens de notre commune jumelle. Ce fut l'occasion pour M. Andrea ALBASI, Maire de Rivergaro, et M. Jean-Michel VIART, Maire de Saint-Julien-les-Villas, participant au voyage, de célébrer leur première rencontre et d'échanger de chaleureuses et amicales paroles sur l'intérêt de notre jumelage qui contribue, depuis 17 ans, et doit conduire à la construction d'une réelle citoyenneté européenne. M. VIART en a profité pour inviter nos amis rivergarais, fin août 2016, lors des manifestations du «Beau Dimanche» dont le thème sera l'Italie, à travers notre jumelage avec Rivergaro.

Concernant cette magnifique soirée, nous avons reçu Mardi 13 octobre, émanant de la Mairie de Rivergaro, le mail suivant :

« Nous sommes ravis que cette belle soirée vous ait plu autant qu'elle nous a comblés. Samedi, toutes les personnes rencontrées et qui étaient présentes vendredi soir, ne faisaient que dire combien ils vous avaient trouvés sympathiques, brillants et comme vous

avez apporté de la gaieté et mis de l'entrain durant cette soirée placée sous le signe de l'Amitié et de la Fraternité, ce dont nous avons tous besoin.

Tous ont apprécié le fait que vous ayez chanté l'hymne italien. Il faut vraiment s'ouvrir aux autres peuples et ne pas rester enfermé sur soi, égoïstement. Ce fut une belle chose que celle de partager de tels moments, au-delà de la barrière de la langue ; l'important, c'est d'être ensemble. . . »
Lors du «Beau Dimanche» 2016, l'ensemble de la population sancéenne pourra se joindre aux membres du comité de jumelage encore appelé «les Amis Sancéens du Jumelage» pour donner encore plus de vie et d'intérêt à un jumelage qui, déjà, se porte très bien. Nous devons alors nous montrer à la hauteur de l'accueil que nous ont toujours réservé nos amis de Rivergaro lorsque nous leur rendons visite.



PLUS PROCHE DES SANCÉENS

Certains d'entre vous se sont légitimement étonnés de ne pas voir notre expression politique dans le dernier Sancéen (juillet 2015)

En effet, nous avons choisi de garder le silence pour deux raisons :

- D'une part nous disposons d'un délai très court entre la parution de l'article et la connaissance de cette date, c'est une PRATIQUE ANTI DEMOCRATIQUE, qui prouve bien que l'équipe en place est loin d'être sereine dans son action !
- D'autre part nous n'avons pas apprécié que Monsieur le Maire, s'insère dans l'espace réservé aux oppositions, sans qu'il nous soit possible d'en prendre connaissance et de pouvoir à notre tour lui répondre, d'autant plus que nos allégations étaient parfaitement fondées et sincères.

Nous avons jugé cette démarche INADMISSIBLE en termes de respect des élus de l'opposition de SAINT JULIEN !

Nous privant de droit de réponse dans le même document c'est une forme de censure.

Le chiffon rouge : la baisse des dotations

Oui, en effet, toutes les communes vont voir leur dotation de l'état baisser, et l'on peut comprendre l'inquiétude de certains.

Mais quel impact réel pour notre commune ? Pas 130.000 € nets par an, annoncés dans le dernier Sancéen. En réalité, beaucoup moins, compte tenu des autres recettes qui évoluent régulièrement, comme les impôts locaux dont les bases augmentent annuellement, sans que les taux d'imposition n'évoluent, ainsi que d'autres taxes dynamiques comme la taxe sur l'électricité revenant à la commune et celle sur les publicités.

Pourquoi avoir continuellement un discours alarmiste, et se servir de ce prétexte pour justifier d'avance le non respect de ses engagements électoraux, alors que ces baisses de dotations étaient déjà connues au moment des élections ?

Et quelle incohérence entre ce discours et la multiplication des embauches à la mairie ?

Nous sommes à 69 % de dépenses de personnel dans le Budget de fonctionnement de la commune ! Le personnel est passé de 125 à 140 agents publics !! Voilà à quoi servent vos impôts : à des

embauches massives et non contrôlées d'agents communaux !

Et des interrogations sur les critères de recrutement. L'heure n'est-elle pas aux économies ? La ville de Troyes a mis en place des conventions de mutualisation avec le grand Troyes (8), génératrices d'économies. Alors qu'attend-on pour agir en ce sens ?

Il semble plus facile de crier au loup que de réfléchir et d'anticiper.

Autre preuve de manque de sang froid :

Un emprunt a été contracté à hauteur de 1.100.000 €, pour financer des investissements à venir.

A notre question : quand auront lieu les appels de fonds des fournisseurs de ces investissements, il nous a été répondu, qu'ils ne savaient pas, mais qu'il fallait emprunter maintenant car les taux étaient bas ?!

Comment peut-on ignorer à un mois près, les paiements des factures de tels investissements ? Quelle « petite » entreprise l'ignore ? la municipalité n'a-t-elle aucune prévision de trésorerie ? Navigue-t-elle dans le brouillard ?

L'emprunt va donc être débloqué par anticipation, ce qui va générer des intérêts inutiles, alors que la trésorerie actuelle de la mairie est trois fois supérieure à l'emprunt !!!

Nous sommes en TOTALE OPPOSITION avec des décisions dépourvues de sens, totalement irréflechies.

Nous sommes face à des personnes, qui se retrouvent élues un peu par hasard, sans expérience, sans aucune formation financière ni de gestion, et qui de toute façon ne disposent pas de la vision d'avenir de notre commune dans le concert d'une intercommunalité en constante évolution !

Nous resterons donc attentifs et critiques à la gestion municipale actuelle.

Vos Conseillers Municipaux
Martine ROY
Emmanuelle FORMENTELLI
Yvon LAURENT
Jean Marie BAILLY

CHANGEONS D'AIR A SAINT-JULIEN

« PENSER GLOBALEMENT, AGIR LOCALEMENT » (Think global, Act local) :

Cette phrase est le slogan des mouvements écologistes actuels. Elle est aussi le parfait résumé de ce que nous tentons de concilier au sein de Changeons d'Air :

- avoir une vision globale de notre Société et ne pas hésiter à passer du temps pour se mettre d'accord (ou acter nos désaccords) sur des grands thèmes de Société.
- décliner ces valeurs au quotidien dans notre belle cité Sancéenne.

Partons du niveau global : la négociation du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI en français, TTIP en Anglais). Ces négociations démarrées en 2013 doivent aboutir prochainement à la signature d'un Traité de libre-échange transatlantique (TAFTA en Anglais). Cette négociation est symptomatique de la confiscation de notre souveraineté citoyenne au profit des entreprises transnationales. Les grands principes annoncés sont : abolition des droits de douane, harmonisation des normes et ouverture des marchés publics. Dans les faits il s'agit au nom du libre-échange de remettre en cause tout notre système de protection sociale. Et comme le Traité prévoit le recours à un Tribunal arbitral « indépendant », on pourrait ainsi remettre en cause toutes nos normes et nos lois.

Un exemple concret : En Europe il est interdit de laver les poulets à l'eau de Javel, aux Etats-Unis ce procédé est courant pour rendre plus présentables des poulets restés trop longtemps à l'étal (on appelle cela la remballe) : les Américains vont nous imposer leurs normes plus laxistes et ce procédé pourra donc être réutilisé par tous nos supermarchés.

Ce Traité devrait être adopté rapidement mais aujourd'hui encore son contenu reste secret. Il est donc urgent de réclamer qu'il soit mis sur la place publique afin de nous permettre d'avoir un débat démocratique avant son adoption.

Passons au niveau local : la mise en place du cœur de vie.

Notre cité souffre d'un manque criant : elle ne possède pas de cœur de ville. Ce sujet était d'ailleurs au centre de tous les programmes lors des dernières élections municipales.

On pensait alors que le terrain des « bonnes sœurs » serait à vendre rapidement. En fait rien n'est encore fait à ce niveau.

Concernant les projets immobiliers projetés sur la digue entre l'Avenue de la Gare et l'Allée du Château des Cours, la nouvelle municipalité tente de racheter ce terrain et nous l'approuvons.

Enfin la Commune vient d'acquérir la maison située au 1 de la rue de l'Hôtel de Ville, et possède donc maintenant tout le pâté de maisons. Nous souhaitons que l'aménagement de cette zone fasse l'objet d'une réflexion collective qui implique tous les Sancéens. Et cela devrait être l'occasion d'un grand débat sur comment nous voyons tous l'avenir de notre cité. La manière dont sera mené ce débat nous permettra de juger si nous avons réellement changé d'ère à Saint-Julien.

Et vous savez que cela nous tient à cœur. . . .

Patricia BIZZARI et Jean-Marc WEINLING
pour CHANGEONS D'AIR A SAINT-JULIEN

AGIR ET CONSTRUIRE

1) Le Numérique à l'école :

Pas encore le Numérique dans les écoles . . . On n'y croit pas ! Pourtant à Saint Julien c'est le cas ! 2014 et 2015. . . Deux rentrées scolaires sans apporter cet outil indispensable.

En effet nos écoles ou classes pas encore numérisées privent professeurs des écoles et élèves d'une égalité des chances pour la réussite éducative qui se devrait d'être augmentée par le reflet du dynamisme territorial. . . cherchez l'erreur à Saint Julien les Villas !

Le constat aujourd'hui montre que la majorité en place mène une politique globale inadaptée de l'utilisation de l'argent public et de l'intérêt général. Petit rappel de notre dossier prévu pour la rentrée scolaire 2014 :

Pour la rentrée scolaire 2014, courant 2013 le dossier était monté et provisionné.

Dossier de demande de subvention des Fonds Européens (FEDER) en date du 13 septembre 2013, Cette demande initiale a reçu une réponse favorable du Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR) en date du 30 décembre 2013 sur la base de 50%, soit un montant évalué de 76 670 . En présence d'un conseiller pédagogique, nous avons organisé le 11 février 2014 une réunion pédagogique sur le numérique à l'école.

Notre choix : Equiper 7 classes de maternelle en IPAD.

Equiper 16 classes ELEMENTAIRES avec des Tableaux Blancs Interactifs (TBI).

Coût de cet équipement : 183 394 €.

La date butoir dépassée, ce dossier fut orienté vers une autre source financière la Fédération Nationale des Associations Tutélaires (FNAT). De ce fait, nous avons obtenu 66 468,20 € le 5 décembre 2014.

A partir du 1^{er} février 2015 la commune peut obtenir un acompte de 5% sur présentation du dossier numérique et cela jusqu'au 31 décembre 2015. Au 1^{er} janvier 2016 cette subvention tombe si aucun aménagement n'est réalisé.

Nous avons programmé et provisionné l'installation de 23 classes dès la rentrée 2014 pour un coût de 183 394 € (voir ci-dessus).

A cette date, il devenait facile d'obtenir cette subvention de 66 468,20 € début février 2015

puisque les 23 classes étaient numérisées. . .

A ce jour, Numérisation des classes : rentrée scolaire 2014, une année complète de perdue ; rentrée scolaire de 2015 sans la numérisation des classes.

Nos écoles ne sont pas en regard avec les attentes de l'Education Nationale et le besoin réel d'outils adaptés aux techniques et méthodes d'aujourd'hui.

2) Les journaux électroniques :

Dès le deuxième trimestre 2014, nous avons envisagé le changement des deux journaux électroniques existants afin de s'adapter aux nouvelles technologies tout en augmentant les emplacements sur notre commune par la mise en place d'écrans digitaux.

Pour bénéficier d'une bonne répartition de l'information, nous aurions mis en place 4 points supplémentaires aux deux existants.

Un exemple : Nous avons tous encore en mémoire l'importance de cette communication donnée par les journaux électroniques lors des inondations qui ont touché notre ville en 2013. Tous les jours en temps réel, nous informions la population sancéenne des débits de la Seine, des alertes préfectorales, météorologiques et de sécurité (Pompiers, Police Municipale, Police Nationale, Gendarmerie).

Aujourd'hui la communication et l'information par les journaux électroniques sur notre commune ont disparu alors que l'équipe en place se targuait dès son élection d'apporter une meilleure communication avec les administrés ! Encore une fois, cherchez l'erreur !

Nous sommes en présence d'une gestion municipale rétrograde plutôt que d'avant-garde. . .

Ces deux dossiers génèrent une vraie réflexion : Que peut bien vouloir dire : « "Avenir" Saint Julien et Saint Julien "demain" » Il faut se rendre à l'évidence qu'il ne s'agit probablement que de slogans électoraux.

Daniel Picara.

Le beau dimanche à Saint-Julien

Pour cette 2nd notre beau dimanche à Saint-Julien-les-Villas a fait un bond de 500 ans en arrière. Quel beau thème que le médiéval avec tous ces chevaliers et ces gentes dames. Tout a commencé, le samedi 29 août après-midi, sous un grand soleil, avec des combats de templiers, des cours de sérigraphie et des stands d'objets d'antan. Un concert a été donné par l'harmonie indépendante sous la direction de Mme Emilie CUNIN, après une restauration sympathique, cette journée s'est clôturée par un beau feu d'artifice qui a ravi tout le public. Le dimanche a débuté à la maison du patrimoine où M. le Maire a inauguré l'exposition sur les templiers suivi par un apéritif offert par la mairie. L'après-midi, Mme Bizzari Patricia nous a replongé dans un jugement qui datait de 1577 au travers du Beau dimanche qui existait déjà. En fin de journée tous ont pu profiter d'une démonstration de danse médiévale où, très vite, le public a été enthousiasmé. Ce weekend a été un vrai succès. Vivement l'année prochaine.





Forum des Associations



La ville de Saint-Julien-les-Villas est forte d'un grand nombre d'associations qui œuvrent pour rendre la commune vivante. Le samedi 5 septembre 2015, elles ont répondu présent avec un stand lors du forum des associations.

Nous avons aussi 35 associations présentes sur les 50 que compte la commune. Chacune d'entre elles a pu se présenter aux sancéens viviteurs, et faire des démonstrations. Plusieurs inscriptions ont été enregistrées.

Cette journée fut très enrichissante, et nous donnons rendez-vous aux associations et aux sancéens l'année prochaine.



Rentrée ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Un air de rentrée a soufflé sur l'Ecole Municipale de Musique de Saint-Julien-les-Villas. L'été terminé, professeurs et élèves ont retrouvé le chemin des cours avec le sourire. Les inscriptions sont closes depuis le 25 septembre et l'on peut constater que le nombre d'élèves reste sensiblement le même que l'année passée avec près de 200 inscrits. Les classes d'Eveil sont en hausse, surtout au niveau des 4/5 ans. La pouponnière de l'école reste bien présente. Bonne rentrée à tous.
Isabelle CRUSSON - Directrice de l'Ecole Municipale de Musique
40, rue Gambetta 03 25 71 79 63 - i.crusson-emmstjulien@orange.fr

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2015

Voici la liste des subventions attribuées aux associations pour l'année 2015

SPORT	74 610 €
Aube Union Basket garçon.....	250 €
Basket Sancéo Troyes.....	12 000 €
La Boule Sancéenne.....	700 €
Club Nautique Aubeois.....	3 000 €
Ecureuils St-Julien/Rosières (selon les termes de la convention).....	4 500 €
Handi sport.....	200 €
Gymnastique Volontaire.....	450 €
Jeunesse Sportive St-Julien.....	17 000 €
Judo Club Sancéen.....	3 900 €
La plume sportive sancéenne.....	1 500 €
Rosières/St-Julien Handball (selon les termes de la convention).....	18 660 €
Saint-Julien UFOLEP.....	600 €
Société Nautique Troyenne.....	6 000 €
Tennis Club Sancéen.....	3 000 €
Troyes Saint-Julien Espadons baseball softball club.....	500 €
UVCA Troyes.....	1 350 €
Vélo Club Sancéen.....	1 000 €
le Centre d'Animation Sportif et Culturel.....	29 810 €
COMMUNICATION ET CULTURE	51 050 €
Association Pour Sauvegarde de l'Eglise.....	300 €
Ciné3@ube.....	1 000 €
Comité d'Entente des Anciens Combattants.....	800 €
Groupe vocal CANTILEGE.....	500 €
Groupe vocal CANTILEGE (sous réserve de réalisation du projet spécifique prévu).....	400 €
Harmonie l'Indépendante.....	3 500 €
Les amis sancéen du jumelage.....	2 000 €
Maison des Jeunes et de la Culture (selon la convention).....	40 000 €
Marottes et Compagnie.....	200 €
Saint-Julien Loisirs Détente.....	950 €
Société des Artistes Sancéens.....	1 000 €
Tiën-Long-Hôi Dragons fées.....	400 €
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	10 700 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de St-Julien-les-Villas.....	1 000 €
ACVPA.....	800 €
Comité Social du Personnel Communal.....	7 500 €
Prévention Routière - Comité de l'Aube.....	200 €
UNESCO (convention).....	1 200 €
ENSEIGNEMENT	1 850 €
OCCE Maternelle Fernand Ganne.....	400 €
OCCE Maternelle Robin Noir.....	400 €
OCCE Groupe scolaire Fernand Ganne primaire.....	600 €
OCCE Groupe scolaire Robin Noir primaire.....	450 €
TOTAL GENERAL	68 020 €

Concert GOSPEL

Samedi 10 octobre au soir, un air afro-américain a soufflé sur le gymnase de Saint-Julien-les-Villas. « UNITED GOSPEL », chorale composée d'une centaine de chanteurs qui nous arrivait tout droit de Besançon, nous a fait vibrer sur des airs de gospel, ALLELUIA ou encore OH HAPPY DAY, et bien d'autres...

Un lien très fort s'est vite tissé entre le public et les choristes, nous avons très vite ressenti leur énergie, et nous n'avions qu'une envie, descendre sur le terrain pour chanter et danser avec eux.

Après une heure trente d'échange, de convivialité et d'émotion, celle-ci a atteint son paroxysme lorsque le chef de cœur a demandé au public de descendre et de venir se mêler aux choristes pour le chant final.

Le public est reparti avec des étoiles plein les yeux, et des airs plein la tête.



Spectacle de marionnettes

Les marionnettes ont toujours subjugué les enfants mais aussi les adultes. La magie des marionnettes et l'imagination des enfants ont permis à Pierrot de partir à la recherche de son amie l'étoile. Et Valentine, superbe marionnette à fils, a tenu en haleine petits et grands tout au long de son voyage dans les pays slaves à la recherche de son grand-père tzigane. Nous vivons dans un monde de brutes, mais vendredi soir, à la salle polyvalente soufflait un vent de douceur, grâce à toute l'équipe de Marottes et compagnie.



L'association Marottes et compagnie, c'est :

L'organisation de la soirée marionnettes existe depuis 2009. Pour la 7^{ème} soirée en 2015 : la création de 3 spectacles : LE VOYAGE DE ZOE L'ETRANGE PRINCESSE MYOSOTIS L'ETOILE DE PIERROT - L'association est partenaire de l'UNESCO qui finance avec la commune des ateliers et depuis 5 ans anime avec les enfants des ateliers en créant histoire, marionnettes, décors, pour aboutir à un spectacle. - La participation cette année au PASSEPORT LOISIRS JEUNES

On peut la résumer ainsi : *«ce n'est pas la peine d'aller au bout du monde pour trouver l'amitié, c'est souvent très près de chez soi qu'on la trouve»*

Spectacle l'Etoile de Pierrot



La vie à la maison de retraite de la Moline

Barbecue des aînés



Dimanche 19 juillet, la Résidence de la Moline a organisé son barbecue annuel, animé par Jean Baptiste VAZ à l'accordéon. Un repas très convivial a été apprécié par les 150 convives.



Vieux Olympiques



Depuis 20 ans, la maison de retraite des Flots de l'Orvin à Trainel organise les Vieux Olympiques tous les ans. 5 résidents de la Moline participent à cette grande manifestation qui rassemble une centaine de participants. Cette rencontre permet de créer des échanges et maintenir sa forme physique, et de confronter leur performance.



Ateliers de créativité



Tous les vendredis après-midi, les Résidents participent aux ateliers de créativité. Chacun s'implique activement afin de préparer les objets de décoration de Noël. Le but de ces ateliers est de maintenir la motricité et entretenir une dynamique relationnelle.

Un marché de Noël se déroulera à la Résidence de la Moline ;

- le vendredi 11 décembre 2015 à 14h00
- le samedi 12 décembre 2015 à 14h00
- le dimanche 13 décembre 2015 à 14h00

Un stand sera réservé, dans le cadre du Marché de Noël, à la salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas le samedi 19 décembre et dimanche 20 décembre 2015 ou l'animatrice, les bénévoles et quelques résidents exposeront les œuvres réalisées.



Masterchef Atelier culinaires



Le mercredi 14 octobre 2015 un concours Masterchef inter maison de retraite a été organisé à l'Ehpad Ste Bernadette à Troyes.

Cette année, les résidents ont préparé une charlotte en verrine, des ateliers culinaires innovants sont mis en place à la Résidence de la Moline afin de se préparer à ce concours



Accueil démographique



Afin d'améliorer et de répondre au mieux à l'accueil des sancéens, nous avons modifié l'aménagement des bureaux.

Un changement d'horaires étant à l'étude et afin de répondre au mieux aux besoins des sancéens, merci de nous faire savoir quelles sont vos besoins tant au niveau des horaires que des jours d'ouverture.



Plan grand froid

Les derniers sursauts d'un été bien ensoleillé nous donnent encore quelques belles journées de chaleur, mais ça y est l'automne et l'hiver bientôt pointent le bout de leur nez.

Brouillard, humidité et gelée seront au rendez-vous alors si vous rencontrez ou prenez connaissance d'une personne en difficulté par ces conditions climatiques : merci de contacter la mairie au 03 25 71 79 30.



Goûter des aînés



Après le succès rencontré l'année dernière, nous avons décidé de renouveler cette après-midi de forte convivialité ainsi le jeudi 3 décembre 2015 à partir de 14 heures, l'équipe municipale et le CCAS vous accueilleront à la salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas.

L'animation sera assurée par une figure bien connue de nous tous « Image de Marc » qui nous proposera de nous faire danser ainsi que de nouvelles activités. Un petit goûter accompagné de boissons et de jus de fruits vous sera servi.

A cette occasion vous sera remis le colis des fêtes de fin d'année. Pour ceux bien sûr qui ne pourraient se déplacer, c'est l'équipe municipale et les membres du CCAS qui se déplaceront à votre domicile pour vous le remettre.



Coupole des anges



Comme nous l'avions évoqué lors de notre voyage à Briare, nous vous confirmons la sortie à la coupole des anges le Jeudi 19 novembre 2015, départ de Saint-Julien-les-Villas vers 10h30 en autocar et retour prévu vers 17h30.

Cette journée de convivialité est placée sous les feux d'un spectacle au cabaret se déroulant pendant le repas. Le prix est de 94 euros avec une prise en charge partielle par le CCAS de notre commune.



Pour les personnes intéressées merci de vous inscrire dès maintenant auprès de Béatrice au **03 25 71 79 38.**



Naissances

Juillet

- 17 : Abel NAVARRO, 35 rue Nicolas Rémond
- 20 : Threyvis SANNA NICOLAS, 85 rue Thénard
- 21 : Améline LOURDEL BREDELET, 1 impasse Maurice Romagon
- 24 : Eloïse MATHIEU, 151 avenue Michel Baroin
- 25 : Lisa TOUSSAINT, 1 rue Rabelais
- 28 : Axel ROUX, 13 rue Aristide Briand
- 30 : Lanna BEDU, 9 rue Henri Parmentier

Août

- 01 : Marion MOREAU, 68 rue du Bois Gibault
- 01 : Lycia CANRON, 83 rue Fontenelle
- 21 : Elyna ADAM, 2 rue Cité des HautesVignes
- 24 : Yazid DJEBBI, 51 bis boulevard de Dijon
- 28 : Maiwen KREITER, 20 avenue de la Gare

Septembre

- 03 : Izie NOBLE, 36 rue René Gillet
- 04 : Noah TOUIOUI, 5 Villa Mon Logis
- 11 : Maël DEVILLE, 26 rue du Bois Gibault

Toutes nos
félicitations
aux parents.

Mariages

Juillet

- ♥ 25 : **Alain DRUBERT**, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 5 rue Ronsard et **Rosalie OUEHONHIA**, retraitée, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 5 rue Ronsard.

Août

- ♥ 01 : **David FARDET**, poseur d'enseignes, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 2 rue du Clos Balduc et de **Marie-Laure BRISARD**, agent immobilier, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 2 rue du Clos Balduc.
- ♥ 01 : **Patrick MAYER**, opérateur, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 23 rue des Templiers et de **Sylvie NOËL**, infirmière cadre de santé, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 23 rue des Templiers.
- ♥ 22 : **Mickaël DA SILVA**, comptable, domicilié à Bréviandes, 12 rue Paul VATINE et de **Sandra LOMBARDI**, assistante technique, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 chemin des Bois.
- ♥ 22 : **Vincent VERNERY**, cuisinier, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 110 avenue Michel Baroin et de **Sonia TROGNON**, préparatrice de commandes, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 110 avenue Michel Baroin.
- ♥ 22 : **Robert HIBON**, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 32 avenue des Sapins et **Annick CUNY**, auxiliaire de vie, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 32 avenue des Sapins.
- ♥ 22 : **Mokhtar CHAOUI**, logisticien nucléaire, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 14 rue de la Coopérative et de **Emilie WITTIG**, conseillère sociale, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 14 rue de la Coopérative.

Septembre

- ♥ 12 : **Hervé DEL PIERO**, géomètre expert, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 25, rue de la Fable et **Laurence VUILLEMIN**, agent social, domiciliée à Troyes (Aube) 20 rue de Chaillouet.

Toutes nos félicitations aux heureux mariés.

*H*armonie
Indépendante

Siège Social
40 rue Gambetta
10800 t Julien les Villas



BROCANTE DE LA MUSIQUE

Organisée

Par les musiciens de l'Harmonie l'Indépendante

DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2015

de 9h à 18h

Salle Polyvalente de Saint Julien les Villas



MOMENT DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

Tout type d'instruments de musique

Partitions

Accessoires : pupitres livres

Sonorisations



CONTACTS

independantedestjulien@gmail.com

Tél. 06 89 36 87 21

ou 06 73 61 15 16

Décès 2015

JUIN

- 13 : **José SAURET**, 46 ans, pâtissier, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 3 rue Général Leclerc

JUILLET

- 10 : **Colette BOILLETOT** épouse ROMAIN, 78 ans, retraitée, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 78 avenue Auguste Terrenoire
- 16 : **Marcel ROSIERE**, 88 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue des Philippats
- 24 : **Renée FRITZ** veuve TIECHE, 87 ans, retraitée, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 23 rue Thénard
- 26 : **Dominique FERREIRA DE MOURA**, 61 ans, marbrier, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 9 rue Henry Regnault

AOÛT

- 11 : **Cédric DASZKOWSKI**, 41 ans, coupeur sur verre, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 52 rue René Gillet
- 26 : Raymonde **BACQUIÉ** veuve DECELLE, 74 ans, retraitée, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 40 rue de la Haute Moline
- 31 : **Jean-Luc GREMON**, 52 ans, sans profession, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 52 rue René Gillet

SEPTEMBRE

- 23 : **Bernard TRESSOU**, retraité, 81 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 13, Rue Racine
- 28 : **Annie JOUVET** épouse BOURGEOIS, retraitée, 75 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 2 rue de la Burie

Nous présentons nos sincères
condoléances à toutes les familles.

MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 19 DECEMBRE
de 10h à 21h

DIMANCHE 20 DECEMBRE
De 10h à 18h

SALLE POLYVALENTE

**Nombreux exposants,
artisanat d'art ..**

Samedi :
**Arrivée du
Père Noël à 15h**

Dimanche :
Maquillage,



Organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Julien-les-Villas